L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 16 MARS 1870.

43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 16 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails voir aux annonces.

Par Eugène Tessier, à 11 heures, au No. 96, rue Vieille-Levée—12 barriques de fécoule, 06 à 10 12, 3 cabinets et barils de vins, liqueurs, malvoisie, bouteilles vides, rhubarbe, etc.

Par J. Dejean Jr., au No 103 de la rue Gravier—Un grand stock de meubles de salon, de salle à manger, etc.

Par G. Leamont, au No. 69 de la rue de Chartres—Habillements, chapeaux, articles de toilette, etc.

Par E. Marks, à la salle d'encan, No 48 rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, etc., etc.

Par Louis Stern & Bro., au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par Hyman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette—Viande et porc en grenier, farine, farine de maïs, oignons, pommes sèches.

☞ Acheter vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!

☞ Vente continuée !!

Il sera vendu par le shérif du fonds et de l'installation complète des bureaux du No 525, rue des Magasins, vente continue aujourd'hui, à 10 1/2 heures du matin, Bureau.

Chambres à l'encan.—Aujourd'hui mercredi 16 courant, à 10 heures du matin, MM. Cohen et Kaye, vendront, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres No 18, 500 caisses de bonnets et brodequins, composant un assortiment convenable pour hommes, femmes et enfants, et assortiment a été choisi tout exprès pour les commerces de la ville et de la campagne et les négociants des marchands à ne pas manquer d'occasion de renouveler leur stock.

☞ Chandelles salées, farine, farine de maïs, confitures sèches. Voyez l'annonce de vente par Morphy.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Mercredi.

VARIÉTÉS—Faust.

CAMPBELL'S—Fritz our German Cousin.

ORLEANS—Grand succès de Mlle Kate Reynolds.

CONSERVATORY MUSEUM—Nos 40 et 42 rue Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

La Législature et le Gouverneur.

La session extraordinaire de dix jours ajoutée par le gouverneur doit prendre cours ce matin. Dans ces dix jours la législature a fait plus de besogne et par conséquent plus de mal qu'elle n'en avait fait dans les 60 jours de la session ordinaire.

Elle a passé tous les bills demandés par le gouverneur qui eut lieu sur la Fayette et plusieurs autres qui ont été présentés et passés grâce aux arguments tout puissants auxquels nos législateurs ont jamais su résister.

Le bilan de cette session sera très lourd pour le peuple de la Louisiane, politiquement et financièrement parlant.

Le grand parti politique, la législature a approuvé voté les lois sur la milice, sur l'abolition de la Nouvelle-Orléans, sur les écoles, sur les écoles, sur les bills de la police métropolitain pour la Louisiane une forme de gouvernement autocratique, en donnant tous les pouvoirs entre les mains du gouverneur.

Quant de voter des taxes pour financer la session, les gens ont été moins généreux. Il est impossible de calculer exactement ce que coûtera le bill des taxes, car les $100,000 pour les pompiers frais d'équipement sont quelque leger item qui en dira des dépenses. Le bill des écoles coûtera à deux millions sans mentionner l'éducation des enfants de couleur.

Le bill des allocations générales, dont la prodigalité a laquelle nous avons fait radicalement nous obtinrent habitues, nous a amené le bill qui ordonne l'émission de l'Etat et de la ville, chemin de fer de Jackson, bill qui a intérêts publics et qui les intérêts des compagnies et ceux des creuseurs de canal, bill qui a été adopté de spécialement le bill des levées de la vallée du Mississippi qui autorise une Compagnie à de lourdes taxes sur les propriétés et urbaines.

Ce sont quelques-uns des principales de ces législations ruineuses, notre intérêt public en fait un relevé exact.

Ajoutons-nous ces bills enfin de la Banque de fraude et de corruption qui a été la Législature seule ? Non ! Il est impossible de dire que le peuple qui a supporté cette session ne produire n'est la plus large part de la culpabilité dans l'adoption de toutes ces lois, recommandées pour la plupart par des proclamations et des discours officiels officiels. Warmoth essaient donc de l'exonérer de cette responsabilité ?

Il a convoqué une session extraordinaire indispensable pour faire voter le bill du conseil des allocations ? Nous trouvons qu'il est du alors limiter les attributions et l'objet de cette session de ces deux bills.

Sans ses vetos aux bills les plus de la population ? Nous n'en avons pas vu aucun. Il a signé tous les bills qui ont été présentés, à l'exception du substabilisé, qu'il a laissé devenir par l'expiration du délai qui lui est pour mettre son veto. Il signera bills passés pendant cette session qu'ils sont conformes à ses vues et à ses vues.

Voyons à nommer l'administration de ces trois villes consolidées.

Voulons pas condamner ses nominations d'avance, et, si elles nons paraissent, nous le déclarerons franchement nous est impossible de voir quelque chose qu'il a tenue jusqu'à ce qui nous permette d'espérer une chose dans sa manière d'agir. Le parti est entouré des hommes qui ont la colère dont s'est servi le Banks et qui ont les premiers de mettre au pillage le trésor de peut être de pareils hommes pouvons attendre la réforme de

Signature avec la très humble serviteur du gouverneur; tout ce qu'il a fait et ce n'est pas le qu'il a large part au veto. Cette session apporteres les malédictions des conséquelles pilleses et rapaces, et il faut pas qu'après son départ, ne pas moi seulement son compte, mais les juges, les greffiers, les orateurs, les officiers, les philanthropes, &c., portent une influence sur les intérêts suivant et destinée de la femme. A vendre par Hertick, 97 et 113 de la rue du Canal.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain, jeudi, *Robert le Diable*, grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer, avec MM. Michot, Depassio, Ketten, Mlle Arnal et Mme Mineur-Pottier. Danse : Mlles Billon et Keilt.

Après-demain vendredi : première représentation des *Bibelots du Diable*, grande féerie en trois actes et quinze tableaux.

N. B.—Cette représentation sera donnée aux abonnés du mardi en remplacement de celle du Mardi-Gras.

Samedi prochain, 19 du courant, jour de la St-Joseph, aura lieu le dernier des grands bals parés et masqués de l'Opéra. Les bals masqués donnés cette année à l'Opéra, ont obtenu, grâce à une excellente organisation, un succès éclatant. La fête de samedi est destinée à éclipser celles qui l'ont précédée ; elle clôra dignement la saison des plaisirs.

Les billets prix, $3 sont en vente chez M. Dumonteil, encaisseur Bourbon et Canal, et au contrôle du Théâtre.

L'entrée est libre pour les Dames.

GRAND BAL MASQUÉ.—La Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance doit donner le 19 mars, jour de la St. Joseph, dans la salle des Champs Elysées, un grand bal masqué, costumé et en calicot. Nous remercions le comité de l'invitation qu'il nous a adressée.

GEM EAGLE BOURBON.—C'est surtout en fait de liqueurs que le discernement est indispensable, car les liqueurs frelatées — et Dieu sait la consommation que l'on en fait ici — sont extrêmement nuisibles à la santé. Nous pouvons recommander comme un produit d'une irréprochable pureté le *Gem Eagle Bourbon* que Mr. J. P. Zatarain livre aux consommateurs au No 19 rue Royale. Cela est franc et peut être pris en toute confiance. Aussi n'hésitons-nous pas à le recommander comme un excellent tonique.

PHOTOGRAPHIES ARTISTIQUES.—Nous engageons nos lecteurs de la ville et de la campagne à rendre visite à la galerie artistique de M. W. W. Washburne, rue du Canal, No 113. Cet habile artiste a transporté des pays aux expositions dans tous les genres de photographie. Il se charge d'exécuter avec soin toutes les reproductions en copies, et on peut avoir chez lui des portraits d'une ressemblance frappante soit à l'aquarelle, soit à l'huile, aussi bien que les simples cartes photographiques.

☞ LE SIROP PECTORAL BALSAMIQUE n'a pas la prétention de *prévenir* les rhumes, les catarrhes, les inflammations de poitrine, &c., &c., plus modeste, il se contente de *guérir* promptement, et radicalement toutes les affections de la poitrine et des poumons. Il est très agréable au goût, et se conserve indéfiniment sans fermenter. Il se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

$35.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'en font que des éloges.—S'adresser au No 182 de la rue du Canal.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Grâce à votre mécanisme si simple et à l'expérience que j'ai eue dans mes filles, la machine à coudre Grover & Baker ma famille est celle de WILSON & GIBBS."

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRES DE JEFFERSON.—Les affaires de cette petite ville, qui nous est annexée, sont maintenant sous le nom de Cinquième District, ont donné de nouvelles inquiétudes aux amis de la tranquillité publique. Nous avons raconté dans le temps les différentes affaires et administratives auxquelles elle est arrivée dans la. Le gouverneur Warmoth, sur le conseil de la confusion, en voulant, prétendant-il, y porter remède, a fait quelque chose qui, quelques mesures, nous voulons dire, aggravé les choses ; il en fit d'autres que valaient pas davantage et il nomma Félix J. Lèche, en voulant arrêter le mal, a fait être compris la même dans la réputation qui a attaqué contre les créatures du gouverneur. Il n'opérera pas les vetos, mais on passant outre, et à la fin comme il était de vous faire soulever, on voulut le mettre en accusation pour n'avoir pas à la crainte. Le seul remède qui fut à la disposition de M. Lèche, c'était de donner sa démission, et laisser la ville et les actes du Conseil de Jefferson tels que ce Conseil les décrétait. Cette démission ne fut pas plus tôt donnée que des assemblées populaires furent convoquées pour prendre en considération les affaires locales. On dénonça alors le Conseil communal de Jefferson ; on vota une série de résolutions énergiques contre l'administration du Maire M. Lèche ; le parti parlait, et l'on soumit ces résolutions au gouverneur qui fut aussi instruit de la condamnation des agissements actuels. Mais les membres de de l'ancien Conseil se trouvent sans compte de ces démarches, car nous savons que quelques-uns pour couronner leur œuvre, ils ont supplié, quand la mesure a excédé de la loi d'annexion, s'assurer le bienvenue des divers contrats qui devaient mettre à leur disposition plusieurs centaines de milliers de piastres.

Le maire Lèche a arrêté un de ces scandales en prenant une injonction contre ses auteurs relativement à un système de fosses qui devaient être creusées à 1 piastre le mètre ; le gouvernement Warmoth lui ayant ordonné de s'empêcher de mettre à exécution un autre projet voté aussi, et qui consistait à exiguiller nombre de rues de la ville de Jefferson. On voit maintenant si M. Lèche a en tort de se séparer du Conseil. On voit maintenant à qui il faut attribuer toutes les mesures spéciales prises dans la petite ville de Jefferson à cet an ; ce plumitif et dont elle gémira, sans doute, longtemps. Le seul tort qu'ait eu M. Lèche, c'est d'accepter la mairie avec un Conseil dont les trois quarts des membres n'avaient pas son estime. Notre confrère du *Pioneer*, qui a suivi avec grand soin les affaires de Jefferson, le reconnaît comme nous, car nous lisons dans son numéro d'hier les lignes suivantes, à l'occasion de M. Lèche :

"L'article dans le *Pioneer* de ce matin, intitulé "Affaires de Jefferson City", a été publié par une méprise de notre rapporteur. Les accusations mentionnées ont été produites contre le maire Lèche furent présentées au Conseil de Jefferson en septembre dernier, mais elles furent retirées bientôt après. Elles étaient sans fondement et l'exonération a montré subséquemment comme chef du grand jury, tout à fait digne de confiance et d'estime."

Nous le répétons, quant à nous, le plus grand tort qu'ait eu M. Lèche c'est de s'associer à quelques-uns de ses prédécesseurs avec des hommes qui l'avaient si sa confiance ni celle du public.

Voyez.— Hier matin, vers une heure, un voleur linge et de vêtements a été commis chez M. Charles Peyton, rue Bourgeois, No 81. Les voleurs ont pu entrer, dit-on, en coupant les lames d'une porte à persien. Les objets qu'ils ont emportés valent une centaine de dollars.

NOUVELLES DIVERSES.—Un inconnu, demeurant rue de la Levée, Troisième District, a essayé de se suicider, lundi soir, en prenant des substances toxiques. Il a été dans la cause des ennuis de vie ; on ignore ce qu'il a pu lui causer mal et les hommes de désespérer pas prendre. Qu'il ne cesse de faire le mal et nous n'avons pas d'ennuyer contre lui. Mais ne pas juger d'après ses actes et ne pas nous en blâmer. Il est peut-être plus heureux pour dupes et moins malheureux, il continuera à nous ennuyer en traversant le chemin, prêts à nous en faire un relevé exact.

Il n'est pas étonnant que les hongrois qui ont fondé l'éloge de la maison de la poétique tendresse du Mexique, que les papiers, les orateurs, les orateurs, les philanthropes, &c., portent une influence sur les intérêts suivant et destinée de la femme. A vendre par Hertick, 97 et 113 de la rue du Canal.

Législature de la Louisiane.

MARDI, 15 MARS 1870.

SÉNAT—La séance s'ouvre à midi.

La résolution pour la destitution du trésorier métropolitain Burbank, est déposée sur le bureau.

Le Sénat adopte, en suspendant le réglement, une résolution de M. Pinchback, pour la nomination d'un comité de deux sénateurs d'Orléans, un d'Alger et un de Jefferson qui, avec un nombre correspondant de représentants, feront l'évaluation des différentes corporations, en vertu du bill de consolidation.

M. Ray, du comité judiciaire, rapporte le bill du Sénat No 44, sur les droits des bouchers et de l'Association des bouchers, dans les paroisses d'Orléans, de Jefferson et de St Bernard, et pour régler l'érection d'abattoirs, de débarcadères des bateaux, etc.

Le comité de finance fait un rapport favorable au bill allouant $10,700 à H. Collins.

Sur motion de M. Lynch, le bill des allocations générales est mis en discussion. Voici quelques-unes des allocations :

Dépenses des cadets d'Etat, $36,700.

Salaire du gouverneur, $8,000 ; dépenses éventuelles du même, $10,000.

Intérêts sur les obligations émises par l'Etat pour aider les chemins de fer, construire les levées, etc., $941,855.14.

L'item des impressions d'Etat est doublé par amendement ; il y aura $125,000 pour l'imprimeur public, et $125,000 pour les journaux officiels.

Ecoles publiques libres $600,000 ; Hôpital de Charité $440,000 ; Asile des Femmes de la rue du Champ de Mars, Société des Pompiers $10,000 ; Asile St-Joseph $1250 ; Jewish Home $1,000 ; Asile des Veuves, Troisième District, $1,000 ; Asile Ste-Anne, Quatrième District, $1,000 ; Conférence St-Joseph $2,000 ; Asile Ste-Marie $2,000 ; Asile Ste-Elizabeth $15,000 ; Providence des Dames $2,000 ; Asile des Orphelins 7e Rue $1,000 ; Maison du Bon Pasteur $2,000 ; Asile des Orphelins de Jefferson $2,000 ; Asile des Orphelins de Carrollton $2,000 ; Asile des Fous de Jackson $20,000 ; Hôtel des Sourds-muets à Baton Rouge $15,000.

Le Sénat s'ajourne à 9 heures du soir.

Session du soir.—Le Senat entre en séance à 7 heures.

Les allocations énumérées dans la session du matin sont fixées aux montants indiqués.

M. Ogden propose de porter de $2,000 à $3,000 l'allocation pour l'Asile St-Vincent, pour les petits enfants.

M. Campbell s'y oppose, disant que les catholiques monopolisent les allocations.

Après une discussion entre les deux sénateurs, l'allocation est fixée à $5,000.

Les allocations suivantes sont votées :

Asile St-Vincent de Donaldsonville, $500 ; Asile d'Orphelines, à Baton-Rouge, $500 ; St-Vincent Home, rue Bienville, $3,000 ; Ecole d'Orphelins Indigents, rue des Grands-Hommes, $2,500 ; Société des Pompiers de Gretna, $500 ; Asile des Orphelins Protestants, rue du Camp, $5,000 ; Louisiana Home, pour les orphelins, $2,000 ; Asile des Orphelins Allemands Protestants, $3,000 ; Hôpital des Veuves, Troisième District, $1,000 ; Asile de la Société des Hommes, $1,000 ; Asile des Sœurs de la Sainte-Croix, Troisième District, $3,000 ; Asile des Sœurs de Charité, à Baton-Rouge, $2,000 ; Infirmerie de Shreveport, $5,000 ; Société des Orphelins de Shreveport, $5,000 ; Asile des Orphelins de la Louisiane, $500 ; Ecole d'Augusta, paroisse Franklin, $500 ; Asile des Orphelins de Ste-Marie, 3me District, $3000 ; Pompiers d'Algier, $1500 ; Bureau de Santé, $5000 ; Sœurs de la Providence, au coin Girod et Marigny, $1000 ; Asile des Orphelins de couleur, des Sœurs de la Providence, 3e district, $1000 ; Eglise africaine $1000 ; Société de Bienfaisance de Thibodaux, $500 ; Ecole libre de Morgan, $3000 ; Asile du Pere Turgis, $1000 ; Asile protestant de Jackson, $1000.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—52 membres sont présents.

Le bill pour réorganiser le Bureau des terres de l'Etat, etc., passe à la troisième lecture.

Le bill qui autorise le gouvernant à délivrer des certificats d'Etat pour faire face à de certaines obligations, est lu une seconde fois et mis au rôle.

Le bill incorporant la Compagnie du chemin de fer de Fulton Homer et Alexandrie est lu et accordant l'assistance de l'Etat, passe par 53 contre 8.

Le bill incorporant la Compagnie de la Sécurité de la vallée du Mississippi, passe avec tous les amendements du Sénat. Le bill va au gouverneur.

M. Yorke, de Carroll, sous la suspension du règlement, présente une résolution pour nommer un comité réuni qui sera chargé de faire valoir auprès des Etats riverains du Mississippi un système uniforme de desséchement et de protection contre les crues. Nous avons raconté dans le temps le principe militaire et administratives auxquelles elle est arrivée dans la. Le gouverneur Warmoth, sur le conseil de la confusion, en voulant, prétendant-il, y porter remède, a fait quelque chose qui, quelques mesures, nous voulons dire, aggravé les choses ; il en fit d'autres que valaient pas davantage et il nomma Félix J. Lèche, en voulant arrêter le mal, a fait être compris la même dans la réputation qui a attaqué contre les créatures du gouverneur. Il n'opérera pas les vetos, mais en passant outre, et à la fin comme il était de vous faire soulever, on voulut le mettre en accusation pour n'avoir pas à la crainte. Le seul remède qui fut à la disposition de M. Lèche, c'était de donner sa démission, et laisser la ville et les actes du Conseil de Jefferson tels que ce Conseil les décrétait. Cette démission ne fut pas plus tôt donnée que des assemblées populaires furent convoquées pour prendre en considération les affaires locales. On dénonça alors le Conseil communal de Jefferson ; on vota une série de résolutions énergiques contre l'administration du Maire M. Lèche ; le parti parlait, et l'on soumit ces résolutions au gouvernant qui fut aussi instruit de la condamnation des agissements actuels. Mais les membres de de l'ancien Conseil se trouvent sans compte de ces démarches, car nous savons que quelques-uns pour couronner leur œuvre, ils ont supplié, quand la mesure a excédé la ligne de la réunion, s'assurer le bienvenue des divers contrats qui devaient mettre à leur disposition plusieurs centaines de milliers de piastres.

Le maire Lèche a arrêté un de ces scandales en prenant une injonction contre ses auteurs relativement à un système de fosses qui devaient être creusées à 1 piastre le mètre ; le gouvernement Warmoth lui ayant ordonné de s'empêcher de mettre à exécution un autre projet voté aussi, et qui consistait à exiguiller nombre de rues de la ville de Jefferson. On voit maintenant si M. Lèche a en tort de se séparer du Conseil. On voit maintenant à qui il faut attribuer toutes les mesures spéciales prises dans la petite ville de Jefferson à cet an ; ce plumitif et dont elle gémira, sans doute, longtemps. Le seul tort qu'ait eu M. Lèche, c'est d'accepter la mairie avec un Conseil dont les trois quarts des membres n'avaient pas son estime. Notre confrère du *Pioneer*, qui a suivi avec grand soin les affaires de Jefferson, le reconnaît comme nous, car nous lisons dans son numéro d'hier les lignes suivantes, à l'occasion de M. Lèche :

"L'article dans le *Pioneer* de ce matin, intitulé "Affaires de Jefferson City", a été publié par une méprise de notre rapporteur. Les accusations mentionnées avaient été produites contre le maire Lèche furent présentées au Conseil de Jefferson en septembre dernier, mais elles furent retirées bientôt après. Elles étaient sans fondement et l'exonération a montré subséquemment comme chef du grand jury, tout à fait digne de confiance et d'estime."

Nous le répétons, quant à nous, le plus grand tort qu'ait eu M. Lèche c'est de s'associer à quelques-uns de ses prédécesseurs avec des hommes qui l'avaient si sa confiance ni celle du public.

Voyez.— Hier matin, vers une heure, un voleur linge et de vêtements a été commis chez M. Charles Peyton, rue Bourgeois, No 81. Les voleurs ont pu entrer, dit-on, en coupant les lames d'une porte à persien. Les objets qu'ils ont emportés valent une centaine de dollars.

NOUVELLES DIVERSES.—Un inconnu, demeurant rue de la Levée, Troisième District, a essayé de se suicider, lundi soir, en prenant des substances toxiques. Il a été dans la cause des ennuis de vie ; on ignore ce qu'il a pu lui causer mal et les hommes de désespérer pas prendre. Qu'il ne cesse de faire le mal et nous n'avons pas d'ennuyer contre lui. Mais ne pas juger d'après ses actes et ne pas nous en blâmer. Il est peut-être plus heureux pour dupes et moins malheureux, il continuera à nous ennuyer en traversant le chemin, prêts à nous en faire un relevé exact.

Charles Lovelace a été arrêté sur l'accusation d'avoir volé plusieurs centaines de piastres à un Allemand dimanche soir.

TRADUITS.—John Hamil, Hy. Bujerly et C. Marius ont été renvoyés devant la Cour criminelle, les deux premiers pour vol et le dernier pour port d'armes cachées.

CONSEILS DE VILLE.

ALDERMEN—Présidence de M. Pothoff ; tous les membres sont présents excepté M. Clay.

Le bureau des water-works recommande, au nom de l'intérêt public, que le tarif de l'eau, établi par le Conseil pour cette année, ne soit pas mis en vigueur avant le mois de septembre prochain. La question est renvoyée au comité des water-works.

Un comité spécial est chargé de conférer avec l'avocat de ville au sujet d'un compromis avec les héritiers Livaudais.

L'avocat de ville fait savoir qu'il n'a pas eu le temps d'examiner l'ordonnance sur les chemins de fer urbains.

Le diverse des ordonnances, préparé par MM. Luzenberg et Leovy, est reçu et accepté.

Le comité des water-works présente une ordonnance qui autorisera les water-works à ferme, à raison de $35,000 par an.

M. Pothoff objecte que la proposition de M. Wheaton aurait dû être présentée directement au Conseil. L'examen de la proposition est renvoyé à une autre séance.

Le Conseil s'ajourne.

ASSISTANTS-ALDERMEN—Faute de quorum, il n'y a pas eu de séance.

TEMPERATURE—15 mars 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DURAMEL, OPTICIEN.

No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	52	degrés
12 "	59	"
3 " P. M.	62	"
6 "	57	"

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No, 182 de la rue du Canal.

Le Vote du 24 Février.

LE MINISTÈRE FRANÇAIS ET LA PRESSE.

Le vote du 24 février a eu son retentissement dans la presse. Voici d'abord quelques extraits de ceux qui donnent leur approbation au ministère :

JOURNAL DES DÉBATS.

C'en est fait ; c'est bien une révolution. La journée portera sa date ; c'est un 24 février parlementaire. Le ministère a brûlé ses vaisseaux ; il y a laissé une partie de l'équipage, les malades et les blessés, la part de l'hôpital. C'est un procédé cruel, mais qui était nécessaire. Nous les avons vus sauter, les uns dans le feu, les autres dans l'eau, se rattacher aux épaves qui ne les porteront pas longtemps. Qu'ils reviennent aux eaux du Styx, à l'oubli qui est leur meilleur refuge et leur dernier asile. *Apparent rari nantes in gurgite vasto.*

C'est l'ancien régime qui a aujourd'hui cherché volontairement la lutte, et qui l'a provoquée. Il y a laissé ses restes mortels, et désormais il ne compte plus. Il a voulu forcer le gouvernement à tomber à droite, et il l'a précipité sur la gauche qui lui a ouvert les bras et qui a fait en cela un acte de vraie politique.

JOHN LEMOINE.

LA LIBERTÉ.

Sans l'impunité judiciaire, ni sincérité, ni liberté de la pensée exprimée ;

Sans la neutralité gouvernementale, ni sincérité ni liberté des élections :

Telles sont les deux conclusions qu'une très longue observation des faits a élevées comme le droit de notre cause à la faveur de deux règles n'admettant sous aucun prétexte aucune exception.

Or, tout en lui restant très sympathique et très attaché, peu nombreux que nous les traditions d'un passé pour lequel nous ne voulons consentir à rien qui soit de la démocratie, tout cela réuni nous oblige à déterminer nettement notre attitude.

Les journaux de la droite, le Pays, le Public, le Parlement, le Peuple français, jettent feu et flammes.

Extrait du journal le *Parlement* :

LA FRANCE N'A PLUS NI MINISTÈRE NI CHAMBRE.

La France n'est réveillée ce matin sans ministère et sans Chambre.

Car peu importe que les ministres continuent à résider dans leurs hôtels respectifs, et que les députés retournent siéger, ce mir et pendant quelques semaines encore, au palais Bourbon, l'union politique et l'autorité morale, ces deux grands éléments de vie pour un gouvernement libre, ont disparu du ministère et de la Chambre.—GRÉGORY GANESCO.

LE PUBLIC.

"Cinquante-six députés ont seuls résisté à cette jubilation politique.

"Ils demandent la dissolution et ils ont raison.

"Ils dénoncent les alliances révolutionnaires et anti-dynastiques du ministère, et ils ont raison.

"Ils devancent l'opinion publique, qui voit l'orage menacer sur nous, trahi par les autres, et ils ont raison.

"Ils réclament enfin une situation qui ne doit pas se prolonger, et ils ont raison.

"C'est maintenant à l'empereur d'avisser."

Extrait du journal *le Peuple français* :

L'OPPOSITION CONSTITUTIONNELLE.

Le cabinet a eu hier 185 voix ; c'est très beau à première vue ; mais le lendemain il faut retrancher 60 voix de la gauche. Les voilà ! Or le nombre des députés étant de 263, la majorité est de 148 voix. Voilà l'état des choses.

Si les 56 veulent être unis et disciplinés, le tiennent dans leurs mains le sort du cabinet. Avec des orateurs comme M. de Forcade, Pinard, Grévy, Jérôme David, Duguié de la Fauconnerie, etc., ils ont de quoi tenir tête à des ministres.

Quant au centre droit, il ne pardonnera jamais au cabinet le vote d'hier.

Avec la discipline, les 56 sont donc aire des miracles.

Dès à présent il empêchera le cabinet de se porter vers la gauche. C'est déjà un résultat. Dans un système parlementaire, il faut que ils auront montré qu'ils ne veulent pas de réaction, qu'ils sont des hommes de gouvernement, qu'ils sont aussi libéraux mais plus démocrates que le cabinet, et jour-là ils seront la majorité.—CLÉMENT DUVERNOIS.

Les journaux ultra-démocrates attaquent le ministère et la gauche qui a voté victoire du cabinet, a entraîné à sa suite les représentants de la Démocratie, victimes de son esprit d'intrigue, de son incontestable habileté, et qui se sont laissé jouer comme des enfants.

"Entre la Gauche et le Centre-gauche, où est la différence ? Qui pourra distinguer désormais M. Jules Favre de M. Cochery, M. Ernest Picard de M. Guyot-Montpayroux ? Et tous les autres, ceux-là surtout qui ont vieilli dans les luttes politiques, et qui sont tombés si lourdement dans le piège tendu sous leurs pas par M. Thiers, sont-ils à plaindre ou à blâmer ?

"La faute est grande ; la Gauche ne peut la réparer qu'en poursuivant de tous ses efforts la dissolution du Corps législatif, en venant à bref délai devant nos électeurs avouer ses fautes, confesser ses faiblesses et recevoir les reproches qu'elle a si bien mérités—et qui ne lui manqueront pas."

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

Les Chinois sont chassés des mines en Californie.

Les évènements deviennent plus graves à Rome.

L'ambassadeur autrichien y appuye la demande de la France.

Nouvelles Européennes

Londres, 15 mars—Des lettres reçues de Zanzibar disent que l'expédition à la recherche du Dr Livingston est arrêtée par le climat.

Le navire allemand Carrie et Jane a été coulé dans une collision avec le steamer de la ligne péninsulaire et orientale, de nuit, le long des côtes du Japon. Pas de détails.

Madrid, 15 mars—Hier, le général Prim a été assailli par une troupe d'anti-conscritionistes. Il a cependant réussi à s'échapper sans avoir eu de mal.

Paris, 15 mars—Quarante membres du Conseil Œcuménique ont signé une demande pour changer l'ordre des délibérations et pour discuter sans délai la question de l'infaillibilité du pape. Les évènements de Rome sont chaque jour plus graves. On dit que l'ambassadeur français est parti aujourd'hui pour Paris et que l'ambassadeur autrichien a reçu ordre de soutenir la demande faite à Paris pour l'admission d'une représentation française dans le Concile.

Berlin, 15 mars—Le Reichrath a décrété que les offenses politiques seront punissables seulement quand une intention criminelle est prouvée.

Rio de Janeiro, par Lisbonne, 15.—Lopez échappe toujours aux poursuites. Des troupes des provinces centrales se concentrent dans le Paraguay.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 15 mars—Le steamer Portes, de la Nouvelle-Orléans, arrivé aujourd'hui. Sucre et change sans activité et incertains.

Nouvelles de Washington.

Washington, 15 mars—Le Revenu a touché $156,000.

Le comité de reconstruction rapportera pour le Texas un bill semblable à celui du Mississippi. Le délégué, une résolution de l'Etat, a visité le président plusieurs fois.

Le comité du Sénat sur le commerce fera un rapport contraire au bill établissant deux ports d'entrée sur divers points de l'Ohio et du Mississippi.

Le Sénat a confirmé les nominations suivantes de résidents : Charles H. Lewis, de Virginie, ministre au Portugal ; Joseph Russell Jones, de Illinois, ministre au Bolivie ; C. C. Adams, de Minnesota, ministre au Chili, et Robert C. Kirk, de Ohio, ministre à Guatemala. Il a aussi confirmé sans la nomination de W. Hardy, comme assesseur du Revenu de l'arrondissement de Shreveport, District de la Louisiane ; John C. Rande maître de poste à Oxford, Mississippi ; John G. Blackville, Alabama ; Charles Cron, de Huntsville, Alabama, enregistrer au Bureau des terres publiques à Huntsville, Alabama ; Charles Cron, de Dakota, enregistrer au Bureau des terres publiques, dans le district de Wyoming.

Le Président a répondu aujourd'hui à une résolution du Sénat en transmettant une communication du secrétaire d'Etat qui démontre que le traité de Paris n'a pas ratifié le 15 mars, mais le 10 mars.

Il ajoute que les ratifications sont maintenant échangées. Il a donné aussi une explication concernant les relations d'un Etat avec le gouvernement fédéral. Il présente simplement une liste de ces résolutions consacrées ratifiant l'amendement passé, dont avis a été transmis au département d'Etat avec la date de leurs adoptions respectives.

CHAMBRE.—Après débat, la Chambre préfère le bill de consolidation du conversion au comité des voies et moyens.

M. Butler propose un bill pour l'admission du Texas, exactement semblable, dit-il, aux bills de la Virginie et du Mississippi, mais contenant une clause additionnelle portant que l'adoption de ce bill n'affecte pas les conditions sous lesquelles le Texas sera définitivement admis.—En réponse à une clause semblable proposée par M. Wood, que l'Etat soit admis sans qualification autre que celle établie dans le bill, M. Butler a dit qu'il n'y a pas d'objection à fusetter, mais que de plus d'était inutile.

M. Beck a présenté aussi un bill substituant pour que le Texas ayant une Constitution républicaine dans la forme, a droit par amendement de Washington à la représentation. Les deux amendements de Wood et de Beck sont rejetés par un vote rigoureux de parti et le bill passe.

Pendant une discussion sur le bill de déficit, M. Farnsworth a dit que deux des conférences pour le grande de la Boisane de Chicago et de Milwaukee, de la hâtisse du Trésor étaient deux hommes ayant des contrats en connexion avec la Poste de New-York, M. Ketcham et M. Dixon, et fait remarquer qu'ils ont les bras jusque profondément dans le Trésor. La séance est suspendue.

SÉNAT.—Les Quakers veulent de l'argent pour mettre à cet leur terre à l'Egypte et Indiens. M. Sumner veut une allocation pour un palais fédéral à Xenia, Ohio.

Le comité judiciaire a été chargé de faire un rapport sur le *statu quo* des Indiens sous le 15e amendement.

Une résolution demandant qu'un comité réuni indien soit nommé est rejetée par le vote décidé du vice-président Colfax.

La discussion du bill de George est reprise. Un amendement proposant le président à envoyer des troupes dans l'Etat, pour y supprimer les désordres, est présenté. Le Sénat s'ajourne.

Nouvelles Diverses.

Macon, 15 mars—On sait maintenant que une réunion de législateurs de couleur de la Georgie a eu lieu à Atlanta, comme il en a été fait ici, il y a quelques jours. Elle a été fort peu nombreuse ; plus des deux tiers des membres de couleur étaient absents. Le télégramme au sénateur Revels, du Mississippi, portait les signatures de plusieurs membres de couleur à leur insu et sans leur consentement.

Memphis, 15 mars—Le bureau des inspecteurs de coton a été fermé ; tout est religieusement clos les jours fériés publiques. Cela exclut l'usage de la bible.

Sacramento, 15 mars—L'affluence de visiteurs au Sénat de Washington continue. On rapporte que les Chinois ont été chassés des mines et que plusieurs ont été tués.

St-Louis, 15 mars—Il y a eu une autre forte tempête de neige hier soir.

Memphis, 15.—Depuis octobre dernier 38,000 émigrants noirs et blancs, ont passé par ici, y compris 15,000 étrangers.

L'inspecteur Hodgeland, du Tennessee, dit que depuis les 30 derniers jours, il a saisi 37 distilleries illicites principalement dans le dite district, et qu'il a arrêté le général Bantin, adjoint du Revenu, et Spalding assistant-collecteur de ce district.

Marchés européens.

Liverpool, 15 mars, au soir—Coton ferme à la clôture. Vendu 10 1/2. Orleans 11 1/8 à 11 1/4. Vendu aujourd'hui 12,000 balles, dont 3000 pour l'exportation et la spéculation.

Londres, 15 mars—Consolidés 92 7/8, 5-20 animés.

Liverpool, 15 mars—Les avis de Manchester sont plus favorables.

Marchés Américains.

New York, 15 mars, au soir—Argent de 5 à 6. Sterling ferme. Or lourd à la clôture à 111 3/4. Gouvernements fermes. Fonds du Sud irréguliers.

New-York, 15.—Coton net ferme. Vendu 4000 balles. Mid. 21 3/8. Farine, inactive et sans changement.

New York, 15 mars, au soir—Encouragé sans changement, 5-20, 110 1/4 ; 10-40, 106 ; Louisiane, 78 et 70 ; Levée, 72 3/8 et 84.

Memphis, 15.—Coton actif et ferme. Mid. 21. Reçu 302 balles. Exporté 416.

Mobile, 15 mars—Coton plus ferme et approvisionnement limité. Middling 21 1/2. Reçu 626. Vendu 800 balles. Stock 71,320.

Galveston, 15.—Coton en bonne demande avec une tendance à la hausse. Bon ordinaire 18 3/8 à 19 1/2. Vendu 1,000 balles. Reçu 711. Stock 49,969.

Savannah, 15 mars—Coton en bonne demande. Middling 21. Vendu 329 balles. Reçu 1,502. Stock 51,479.

Charleston, 15 mars—Coton plus ferme. Middling 20 1/2. Vendu 300 balles. Reçu 3,367. Stock 31,704.

Norfolk, 15 mars—Coton, demande modérée. Prix fermes. Bas Middling 18 3/4 à 19. Vendu 187 balles. Reçu 268.

Cincinnati, 15.—Farine et graines sans changement. Coton ferme et calme. Mid. 20 à 20 1/2. Whiskey calme à 90. Porc 26 50. Bacon 11. Jambons 14 1/2. Graisse 13 1/2. Beurre 30.

St-Louis, 15.—Farine superfine et extra 3